

Mise à disposition et accompagnement des travailleurs d'ESAT en milieu ordinaire

OBJECTIFS

- ▶ Connaître le contexte législatif de la mise à disposition des travailleurs d'ESAT en entreprise.
- ▶ Acquérir des repères méthodologiques permettant de préparer au mieux l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche, au sein de l'ESAT et au sein de l'entreprise.
- ▶ Suivre et accompagner l'évolution du travailleur handicapé.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupe

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel d'ESAT (MA, ETS, chargés d'insertion...) impliqués dans l'accompagnement à l'emploi des usagers

Animation : Chef de service, titulaire DE ETS et DPITSH (Diplôme de chargé de Projet d'Insertion des Travailleurs en situation de Handicap)

Nombre de participants : 12 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 14/04/2025 au 16/04/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1190 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Le contexte de la mise à disposition
 - loi de 2005, décret de 2008, réforme de l'OETH
 - décret 2022-1561 du 13/12/2022 et son impact dans les pratiques de mise à disposition
 - loi du 18 décembre 2023 applicable au 1er janvier 2024

- ▶ Les enjeux de la mise à disposition
 - pour l'entreprise, pour le Travailleur d'ESAT

- ▶ Préparation de la mise à disposition
 - préparation au sein de l'ESAT
 - identification du référent en entreprise
 - contractualisation
 - quelles actions pour favoriser l'intégration dans l'équipe ?

- ▶ Le travail en équipe pluridisciplinaire
 - définition des besoins personnels et sociaux
 - la mise en œuvre d'actions favorisant le travail en entreprise
 - transformation des ESAT pour une dynamique de parcours (cumul temps partiel ESAT/temps partiel milieu ordinaire, droit aux allers-retours...)

- ▶ Accompagnement du projet d'inclusion
 - la mise en place d'outils adaptés
 - modalisation des échanges avec le référent, son rôle dans la mise en œuvre des objectifs
 - mise en œuvre du suivi des objectifs du projet personnalisé dans l'entreprise, et repérage des besoins spécifiques d'accompagnement
 - identification et propositions de soutiens ou de formations adaptés
 - préparation de la sortie de l'ESAT, avec le Travailleur et avec l'entreprise

